EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 21 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-et-un juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 13 juillet 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Véronique HELLEUX a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Virginie VIOLET
Véronique HELLEUX

Absent excusé : Serge DELAVALLÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES	
En EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	10

CONVOCATION	
Datée	du 13/07/22
Affichée	le 13/07/22

OBJET

Marchés de travaux du complexe culturel à L'Aigle : modifications au lot n° 1 bis (SAS Groupe LB)

Acte rendu exécutoire après publication le 25 juillet 2022

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Bureau que par délibérations en date du 20 février 2020 et du 23 juillet 2020, les marchés de travaux du Complexe Culturel de L'Aigle ont été attribués aux entreprises.

Par délibération en date du 20 janvier 2022, le Bureau Communautaire a validé l'attribution du marché pour la part du lot gros-œuvre restant à exécuter et la reprise des malfaçons constatées, après la liquidation de la SAS Romagné, à la SAS Groupe LB.

Lors de la séance du 07 avril 2022, le Bureau Communautaire a approuvé la modification n° 1 au lot n° 1bis, reprise du lot Gros-Œuvre pour une plus-value de 85 222,52 € HT soit 102 267,02 € TTC.

En raison de nouvelles malfaçons du lot n° 1 (gros œuvre), il y a lieu d'apporter une modification au lot n° 1 bis pour les raisons ci-après exposées,

- **Lot n° 1bis Gros-Œuvre Maçonnerie** attribué à **la SAS Groupe LB** :

Avenant n° 2 pour une plus-value de 1 735,44 € HT soit 2 082,53 € TTC comprenant la reprise des relevés en béton au niveau de la terrasse (R+2).

- Vu la délibération n° 2022-01-20-004 du Bureau Communautaire du 20/01/2022 attribuant à la SAS Groupe LB la part du lot n° 1 VRD-Gros Œuvre restant à exécuter et la reprise des malfaçons constatées sur les ouvrages exécutés,

- Vu la délibération n° 2022-04-07-101 du Bureau Communautaire du 07/04/2022 approuvant la modification n° 1 au lot n° 1 bis,

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification n° 2 au lot n° 1bis reprise du lot Gros Œuvre pour une plus-value de 1 735,44 € HT soit 2 082,53 € TTC,

- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer la modification précitée et tout document relatif à ces dossiers.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte rendu exécutoire après publication le 25 juillet 2022

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE
5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

B - Identification du titulaire du marché public

SAS GROUPE LB
737 rue de la Parfonterie – BP 516 – 50400 GRANVILLE
Tél : 02 33 69 42 43 – Mail : gildas.rochereuil@groupe-lb.fr
SIRET : 906 580 105 00052

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Construction du Complexe Culturel de L'Aigle – Reprise du Lot n°1 GROS-ŒUVRE MAÇONNERIE
Marché n°4520-019-22

- Date de la notification du marché public : 21/02/2022
- Durée d'exécution du marché public : 11 mois (dont 1 mois de préparation).
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 456 588,20 € HT
  - Montant TTC : 547 905,84 € TTC
- Montant de l'avenant n°1 :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 85 222,52 € HT
  - Montant TTC : 102 267,02 € TTC
  - % d'écart introduit par l'avenant : 18,67 %

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Prestation supplémentaire relative à la reprise des relevés bétons situés au niveau R+2 côté « salle 400 » (prestation nécessaire pour pallier à un défaut de réalisation de l'entreprise ROMAGNE) pour un montant de 1 735,44 € HT soit 2 082,53 € TTC.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 735,44 € HT
- Montant TTC : 2 082,53 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant (cumulé avec l'avenant n°1) : 19,05 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 543 546,16 € HT
- Montant TTC : 652 255,39 € TTC

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20220721-2022-07-21-156-DE
Date de télétransmission : 25/07/2022
Date de réception préfecture : 25/07/2022